



**réinventons / la banque**

**AXA Bank Europe S.A.  
Boulevard du Souverain 25 - B-1170 Bruxelles  
BCE Bruxelles n° 0.404.476.835**

**Avis aux détenteurs de Certificats Subordonnés Perpétuels  
émis en avril, mai et juin 2006**

Conformément à l'article 4 (Durée - Échéance - Remboursement) du chapitre II du Prospectus du 1er juillet 2003, AXA Bank Europe annonce sa décision, avec l'accord de la Banque Centrale Européenne, d'exercer l'option call sur les Certificats Subordonnés Perpétuels émis en avril (ISIN BE3878404537), mai (ISIN BE3878639942 et BE3878682405) et juin 2006 (ISIN BE3878805667 et BE3878849137) (ci-après les "Certificats") à la date du 10<sup>ème</sup> anniversaire de ces émissions, respectivement les 1er avril, 1er mai et 1er juin 2016.

Par conséquent les Certificats détenus sur un compte-titres seront remboursés automatiquement au pair aux dates précitées.